**Annexe 1 à l’acte d’engagement**

**Performances techniques**

|  |
| --- |
| Référence de la consultation : 02-2025 |

La présente annexe permet au candidat de présenter les éléments de son offre au regard des différents critères fixés dans le Règlement de la Consultation. Ce document annexé à l’acte d’engagement est rendu contractuel.

Le candidat doit impérativement remplir le présent document.

* Organisation des prestations et modalités de suivi de l’actualité (tableau mensuel, mise à jour signal-logement en cas de constat) (note méthodologique) : 30 points
* Moyens humains et matériel spécifiquement affectés à l’exécution du marché et leur déploiement : **30 points**
* la composition de l’équipe et leur fonction.
* les qualifications du ou des intervenants (formation, CV, certification, agréments…) et leur expérience dans le domaine.
* Principales mesures pour assurer la continuité de la prestation et les modalités de leur maintien en toutes circonstances **10 points**